



## Arrêté n°2024-465 portant composition des sections disciplinaires

### LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE

Vu le code de l'éducation ;  
Vu l'arrêté n°2024-279 relatif à la composition des sections disciplinaires ;  
Vu l'arrêté n°2024-462 de proclamation des élections partielles du 25 mars 2024 dans les sections disciplinaires ;

#### ARRETE

**Article 1 :** La section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants est composée comme suit :

- représentants des Professeurs d'universités et assimilés:

Mme BACH Véronique  
M. BIDENT Christophe  
Mme MELMOUX-MONTAUBIN Marie-Françoise  
M. NIVET Philippe

- représentants des Maîtres de conférences et assimilés :

M. BE DUC Georges  
Mme FLEURY Marine  
Mme SÉDILLOT Sophie  
M. VANLEMMENS Pierre

- représentants des autres enseignants:

Mme LE MEN Virginie  
M. TESSERON Cyril

**Article 2 :** La section disciplinaire compétente à l'égard des usagers est composée comme suit :

- représentants des Professeurs d'universités et assimilés :

M. AHMAIDI Saïd  
Mme BACH Véronique  
M. BIDENT Christophe  
M. CHATAUR David  
Mme DELABIE Lucie  
M. GLINEUR Cédric  
Mme MONTAUBIN Marie-Françoise  
Mme PELLET Sophie

- représentants des Maîtres de conférences et assimilés :

M. BALEDENT Olivier  
M. BE DUC Georges  
Mme BOITEL Isaure  
M. CHRIFI ALAOUI Larbi  
Mme FLEURY Marine  
M. FRACHET Pascal  
Mme JUNIET Pascale  
Mme LE MEN Virginie

- représentants des étudiants :

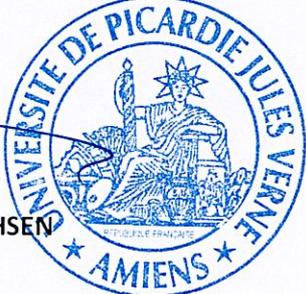
M. ABDEL HAMID Chady  
M. ASTRUC Robin  
Mme CACHEUX Hana  
M. CASISA Sofiane  
M. DELANNOY Maxime  
Mme DEZEGHER Emma  
Mme ELOY Lucile  
M. ERMAN Maël  
M. GROSPIRON Victor  
Mme KARA-MOSTEFA Sofia  
M. LEFEBVRE Lucas  
Mme LEJEUNE Megan  
Mme LOISIL Ariane  
Mme MAMET Clara  
Mme RICHOUX Angélique  
M. VIEIRA Thomas

**Article 3** : L'arrêté n°2024-279 est abrogé.

Fait à Amiens, le - 2 AVR. 2024

Le Président de l'Université de  
Picardie Jules Verne

  
Mohammed BENLAHSEN



Destinataires : membres des sections disciplinaires  
Publication : site internet UPJV – Actes réglementaires  
Copies : Rectorat de Lille.